

Le 16 juillet 2018

Communiqué intersyndical

Chaque rentrée est ressentie avec appréhension par des centaines de non-titulaires qui n'ont pas obtenu la garantie du réemploi. Cette année n'y fait pas exception : de nombreux de collègues non-titulaires s'inquiètent actuellement pour leur réemploi à la rentrée de septembre 2018. Avec eux, nos organisations constatent que leur situation se dégrade chaque année davantage, de manière préoccupante.

Cette année, certaines disciplines semblent particulièrement touchées par les non-réemplois de fait et les décisions de non-renouvellements. Les personnels se posent légitimement la question : cela augure-t-il de "licenciements" massifs dans leur discipline, en lien avec les réformes à venir ?

Plusieurs éléments attestent en outre de cette dégradation :

- Les conditions de réemploi de plus en plus opaques. La question est inchangée : où passe la frontière entre les collègues ayant été retenus pour un CDD 1 an et ceux pour 2 ans, et ceux encore qui n'ont rien de cela ? A présent, des collègues jusqu'alors en CDD 1 ou 2 ans se retrouvent même dans la situation de ne se voir proposer que des suppléances. C'est désormais l'analyse de la "valeur professionnelle", tout à fait floue, qui prévaudrait sur l'ancienneté.
- Les conditions de non-renouvellement, les collègues étant placés devant le fait accompli, parfois dans des conditions de convocation qui sont mal-vécues.
- Les conditions d'affectation : effectuées sans aucun respect d'un barème fondé sur l'ancienneté, donc sans qu'aucun contrôle ne soit possible.
- Plus généralement, les nombreux retours négatifs de collègues concernant les relations avec le rectorat, et la lenteur voire l'absence de réponses à leurs questions.

Dans ce contexte, nous déplorons le manque d'information en direction des organisations syndicales concernant la gestion des contractuels. Force est de constater que les contacts avec les services rectoraux concernés sont complexes. A l'heure de sa remise en cause, nous réaffirmons notre attachement au paritarisme.

C'est pourquoi les organisations syndicales signataires revendiquent :

- **le réemploi de tous les CDD à la rentrée 2018 ;**
- **pour tous les contractuels, l'examen de la gestion des affectations et des éléments de la carrière par une instance paritaire ;**
- **Une prolongation du dispositif de tutorat et de formation au-delà de la première année pour les collègues qui en ont besoin ;**
- **Les mêmes indemnisations des frais de transport et de repas que pour les TZR.**

Les organisations syndicales **SNETAA-FO ; SNFOLC ; SGEN-CFDT ; CGT Educ'action ; SUD Education ; SNALC** demandent audience au recteur afin de porter ces revendications et défendre les dossiers, et appellent nos collègues non-titulaires à un rassemblement au rectorat de Versailles (3 boulevard de Lesseps) le **28 août 2018**, pendant la tenue de la réunion d'information sur les affectations des contractuels.